

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Président
Francis Luyce

Pantin, le lundi 3 octobre 2011

A l'attention de Mesdames et Messieurs les
Présidents des comités régionaux.

Objet : Sport santé
N/réf : FL/LD/LD

Chers Collègues et chers Amis,

La Fédération Française de Natation, « délégataire de service publique » et association « reconnue d'utilité publique », a estimé qu'il était de sa responsabilité d'intervenir dans son champ de compétence - la pratique d'activité physique en milieu aquatique - et de s'inscrire depuis 2 ans, à son niveau, dans le programme national « sport santé ».

Je suis convaincu que la « natation » pris au sens large de l'activité, c'est-à-dire apprendre par la rencontre avec le milieu aquatique, se connaître soi-même et utiliser le milieu dans toute sa dimension, peut aider à conserver, voire améliorer son capital santé.

Ainsi, pour concrétiser cette conviction profonde, nous avons créé le concept Nagez-Forme-Santé, pour prendre place dans les piscines, répondre à l'attente des populations à la recherche d'un encadrement de qualité pour les accueillir et permettre aux clubs de répondre à une attente grandissante dans ce domaine.

Pour satisfaire aux exigences de cette nouvelle activité, la Fédération Française de Natation organise une nouvelle formation nationale Educateurs Aqua-Santé de 70 heures, dont la première semaine de formation se déroulera du lundi 21 au vendredi 25 novembre 2011 et la deuxième semaine du lundi 5 au vendredi 9 décembre 2011 au siège fédéral. Elle sera assurée par des spécialistes français dans les domaines de la cancérologie, la cardiologie, l'endocrinologie, la psychologie, la kinésithérapie, la politique régionale de la santé publique, la natation et le vieillissement et la médecine du sport.

La certification d'éducateur Aqua-santé s'adresse aux détenteurs du BEESAN ou du BF2 titulaires du PSE1. La demande doit être avisée par le Président du club.

Pour plus de renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Nicolas CAUDAL, coordonnateur de l'INFAN (tél : 01-41-83-87-64. Mail nicolas.caudal@ffnatation.fr) ou à Gaëlle HAMON chargée de mission (tél : 01-41-83-87-67, Mail : gaelle.hamon@ffnatation.fr).

Je suis convaincu que vous comprendrez l'importance des enjeux en la matière. Aussi, la Fédération Française de Natation et ses clubs ne peuvent être spectateurs ou absents de ce mouvement de société qui impactera l'utilisation des équipements et la place de la Fédération dans les piscines.

Je vous prie de croire, chers Collègues et chers amis, en l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président


Francis LUYCE

www.ffnatation.fr